

LE JOUR, 1951
21 JUIN 1951

LES PÉTROLES PERSANS

L'affaire des pétroles persans peut aller loin, mais il faut espérer qu'elle ne tournera pas à la violence.

Les négociations se sont arrêtées dès le seuil. Ce serait dommage que la Perse, qui a tant d'atouts dans son jeu, les affaiblisse par son intransigeance ; **car la loi internationale a encore Dieu merci ses fondements et ses droits.**

En cette matière comme en tout, la règle d'or pourrait être celle du texte sacré : **“Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit”**. **Si la volonté unilatérale peut ruiner des accords bilatéraux, il n'y a plus de paix dans le monde ; et, il devient facile de déposséder par une loi, qui que ce soit, de quoi que ce soit.**

Une attitude plus juste, c'est qu'on ne soit pas juge et partie. Des gens qui ont créé chez vous une merveille, on ne peut pas leur dire “allez vous-en, on vous indemnise comme on pourra, peut-être en vingt ou trente ans”.

Il y a là une question morale, une question logique aussi ; et une question psychologique de surcroît. Comment attendre le concours des autres si on suspend l'épée de Damoclès sur leur tête ? Comment, sous prétexte qu'on a trop donné, tout reprendre sans discussion ?

Nous rappelons qu'il s'agit directement ou indirectement de relations entre les nations. Déjà dans le droit privé la condition potestative est tenue pour abusive dans les contrats ; déjà entre les nationaux d'un même pays, une honnête justice distributive s'impose ; **à plus forte raison envers les étrangers, qui ne sauraient être privés d'un droit parce qu'ils sont des étrangers.**

Les bizarreries de ce temps ne se comptent plus. D'un côté **on reconnaît partout l'interdépendance des intérêts et des nations ;** de l'autre, dans une matière délicate entre toutes, on risque de verser dans une xénophobie malade et contagieuse. Au lieu de proposer la collaboration, on va tout droit à l'éviction. Au lieu de tenir un langage modéré, on se sert du vocabulaire le plus cassant. **Ce n'est pas ainsi, à coup sûr, qu'on fera progresser le monde.**

Les pétroles persans alimentent surtout le Pakistan et l'Inde, l'Afrique orientale aussi ; cinq cents millions d'hommes en bénéficient ; on ne peut en faire l'objet d'un caprice ou d'un jeu.

Si les choses se gâtaient davantage en Iran, ce serait tout à fait déplorable. **Et si l'arbitrage était fait pour quelque chose, ce serait pour un cas comme celui-là.**

Le président de l'Assemblée des Nations-Unies est un Persan, il nous semble. On a fait suffisamment confiance à l'Iran pour que l'Iran fasse confiance à son tour. Il y a des juges au sein des Nations-Unies ; il y en a à la Hay. Pourquoi ne pas soumettre à des juges, ceux-là ou d'autres, un conflit de droit, si aigu et si redoutable ?

Quels que soient les problèmes du Moyen-Orient, les temps sont tels qu'ils ne permettent pas de recourir aux forces démagogiques pour les résoudre. La Perse a la sympathie du monde et les plus grandes chances, si elle se modère. Elle court les risques les plus graves si elle se montre irréductible, et elle se met dans son tort.

On donnait jadis la sagesse persane en exemple. Va-t-on cesser d'être sage à Téhéran ?